



La vie de la Société

Nombreuses sont les associations du même type que la nôtre qui tiennent leur assemblée générale annuelle devant une assistance réduite à une ou deux dizaines d'adhérents venus approuver mollement, d'un air d'ennui, les rapports rituels des responsables.

Pour notre part nous n'avons jamais connu ce déplaisir de parler devant une salle vide et, bon an mal an, plus de cent personnes nous ont fait l'honneur de leur présence.

Mais jamais, comme en 1983, l'Assemblée générale annuelle de notre Société n'avait rassemblé autant de monde et le spectacle d'une pareille assistance a, on le comprend, fortement impressionné les responsables à leur installation à la tribune : une salle comble remplie jusqu'au premier rang des sièges, des visages attentifs tendus vers la tribune, quelques conciliabules silencieux ici et là, une atmosphère particulière. Il allait se passer quelque chose d'exceptionnel !

Dès l'ouverture de la séance, la mise en cause de la gestion de l'association a révélé le désaccord profond d'un groupe d'adhérents avec la « politique » suivie par le Conseil d'administration et singulièrement par son Président, coupable sans doute d'avoir donné à l'Association une orientation trop populaire et d'éditer un bulletin qui est autre chose qu'un recueil de louanges.

Peu à peu, au fil du débat de procédure qui a duré trop de temps, à voir fleurir ce flot inhabituel de procurations tenues en main par certains, à constater certaines présences insolites, la grande majorité des assistants ont réalisé que l'affaire avait été préparée ainsi que le confirmait, à posteriori, ce commentaire entendu à l'issue de la séance : « On ne l'a pas abattu mais il a senti passer le vent du boulet. » C'est le Président qui était visé.

Que la confusion totale ait pu être évitée malgré la cabale (1) de quelques trublions (1) témoigne du sang-froid des assistants dans leur ensemble et de la solidité de notre association en regard de quoi la personne et la personnalité du Président importent peu. Voilà donc le fait marquant de cette année 1983.

22 août 1983.
Georges JULIEN.

(1) Au sens que leur ont donné respectivement Molière et Anatole France.

Assemblée Générale du 21 Août 1983

1. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 17 heures précises en présence d'une assistance exceptionnelle : la salle est comble. Monsieur le Maire s'est fait représenter par M. MILLE, Adjoint, membre de la Société.

Dès l'ouverture de la séance, une note écrite est déposée sur le bureau au nom d'un « groupe d'adhérents ». Malgré son caractère anonyme, cette note est prise en considération par le Président qui en donne immédiatement lecture. Cette note dénonce plusieurs irrégularités dans l'administration de la Société :

- nombre de membres du Conseil d'administration (14 au lieu de 12) (1);
- participation « illicite » des responsables d'ateliers aux délibérations du Conseil d'administration;
- mauvaise préparation de l'Assemblée générale à laquelle ont été « illégalement » invités des non-adhérents...

Le Président réfute avec véhémence ces critiques qui lui paraissent relever du procès d'intention. L'assistance s'anime. L'atmosphère devient tendue. Afin de mettre un terme à un débat stérile, le Président propose :

1° la modification de l'article 6 des statuts : 13 membres au lieu de 12 composent le Conseil d'administration;

2° un pointage des adhérents présents ou représentés par procuration dont il apparaît que le nombre, cette année, est extraordinairement élevé.

A ce moment, est annoncé brusquement le désistement de deux candidats déjà inscrits sur les bulletins de vote : MM. de LASTIC et ROUET, et proposé leur remplacement par MM. CAPIN et HOULIE.

Le Président considère alors qu'il convient de faire appel à candidature. La séance est suspendue pendant cinq minutes. A la reprise, M^{me} Ezide ALIES et M. Claude de SAINT-MARTIN font acte de candidature, ce qui porte à sept le nombre de candidats pour quatre ou cinq places à pourvoir selon le résultat du vote sur la

(1) A l'Assemblée générale d'août 1976, après l'élection des membres renouvelables du Conseil d'administration, Madame Anne ROUET avait demandé à faire partie du Conseil, parce que « cela l'intéressait ». Et l'Assemblée avait unanimement accédé à sa demande, portant ainsi de 12 à 13 le nombre de membres du C.A. C'était irrégulier !

Par ailleurs, en octobre 1982, le Conseil d'administration unanime avait coopté M. VIGNOLES au poste de Vice-président et comme représentant des animateurs. C'était irrégulier.

modification de l'article 6 des statuts. Intervient aussitôt le long pointage des adhérents présents ou représentés et la remise des deux bulletins de vote. Il est 18 heures et l'on procèdera au dépouillement du scrutin pendant que se poursuivra le déroulement normal de la séance.

M. VALIERES, Secrétaire, présente le rapport d'activité et M. AVELINE, le compte rendu financier, reproduits l'un et l'autre ci-après.

Le Président déclare que le rapport moral qu'il avait préparé lui paraît devenu sans objet. Il répond à quelques critiques faites, à posteriori, à son rapport moral de 1982, reproduit dans le bulletin 82 en conclusion de son article sur l'urbanisme à Saint-Antonin. Après avoir fait part à l'assistance de l'excellent accueil que reçoit ce bulletin de la part de nos adhérents, de son importance pour l'audience et le rayonnement de notre association, il donne lecture «in extenso» de la lettre ouverte que lui a adressé la veille, M. André CAPIN, membre de la Société, lettre reproduite intégralement ci-après...

Il procède alors à la remise des médailles d'honneur de la Restauration décernées, cette année, à :

- M. et M^{me} Robert AVELINE, place du Buoc;
- M. et M^{me} Louis BES, place de la Condamine;
- M. et M^{me} André BORDERIES, rue de la Sabaterie;
- M^{me} Anna DUCLOS, rue Droite.

Le Président précise suivant quelle forme et sur quels critères sont attribuées ces médailles après étude et vote par le Conseil d'administration.

Le prix annuel de la Société est décerné à M. Eric RADOVITCH, jeune architecte de Lafrançaise, pour son remarquable mémoire de fin d'études consacré à la réhabilitation du Vieux Saint-Antonin.

Le dépouillement du scrutin étant achevé, le Président en proclame les résultats :

1° sur 150 suffrages exprimés, la modification de l'article 6 des statuts, portant à 13 le nombre de membres du C.A. est approuvée par 100 voix contre 47:

2° pour le renouvellement de certains membres du Conseil d'administration, porté à 5 en conséquence du vote précédent, sur 158 suffrages exprimés, ont obtenu :

MM. et M ^{me} AVELINE	150 voix, réélu
JULIEN	145 voix, réélu
VIGNOLES	116 voix, élu
de SAINT-MARTIN	95 voix, élu
HOULIE	88 voix, élu
CAPIN	73 voix
ALIES	68 voix,

La séance est levée à 19 h 40.

2. RAPPORT D'ACTIVITÉ

Mesdames, Messieurs,

Pour ceux d'entre vous qui ont reçu et lu le Bulletin 83 — et vous êtes la quasi-totalité — il est peut-être superflu de développer, au cours de l'Assemblée générale le traditionnel « rapport d'activité ». A l'initiative du Président, chaque responsable de groupe y a sommairement défini les motivations et les activités de son Atelier.

Notre Association se porte bien... je dirais même, chaque année un peu mieux, si l'on en juge par le nombre des adhérents et l'intérêt qu'un grand nombre d'entre eux porte à l'Assemblée générale. Nous avons enregistré à ce jour 473 adhérents; nous avons reçu 66 adhésions nouvelles en 1982, nous en avons 39 à ce jour, tandis que 11 radiations étaient prononcées. Je rappelle à ce sujet que le Conseil d'administration a décidé de prononcer la radiation après un an de non-paiement de cotisation. A ce jour 96 adhérents n'ont pas réglé leur cotisation de 1983, dont 14 avaient omis de verser celle de 1982 (leur nom a été souligné sur le bulletin). Ces derniers s'exposent donc à être radiés au moment de l'établissement du prochain bulletin s'ils ne se sont pas mis à jour.

La création de groupes et ateliers d'animation et leur judicieuse et débordante activité a permis de faire prendre conscience à un plus grand nombre de Saint-Antoninois de la nécessité de sauvegarder notre vieille ville, en la faisant mieux connaître pour la faire aimer davantage.

Afin de donner les moyens à notre Société de mieux assumer son rôle et de conserver la place éminente qu'elle occupe dans notre cité, une restructuration du Conseil d'administration a été effectuée; ce remaniement, en donnant à chacun d'entre nous des responsabilités bien définies, libèrera le Président de tâches matérielles lourdes, donnant à l'ensemble plus d'efficacité. Je signale en particulier la désignation d'un responsable du fichier en la personne de Louis POUZERGUES, seul habilité pour tout ce qui concerne les adhésions et cotisations.

Le Président peut donc maintenant se consacrer davantage à ses fonctions de gestion morale, de représentation et aussi à son rôle de timonier afin que notre Société garde le cap de ses buts premiers (sauvegarde et conservation du vieux Saint-Antonin) et de sa nouvelle vocation (Association d'éducation populaire).

Dans le courant de l'année le Président a participé à de nombreuses séances de travail :

- Réunion de la commission habitat du P.A.R. où fut étudié le problème de l'amélioration de l'habitat et de la restructuration économique de notre région;

- Commissions Urbanisme et Environnement;
- Réunion pour la protection du cadre de vie à Saint-Antonin;
- Jury départemental pour l'attribution du prix des métiers d'art (en qualité de Conservateur du Musée);
- Réunion avec Monsieur le Maire, Monsieur le Président de l'Urbanisme et Environnement pour examen du travail d'un jeune architecte sur la réhabilitation du vieux Saint-Antonin, travail que vous pouvez admirer sur ces panneaux.

Invité par les animateurs de Radio Noble-Val, M. JULIEN a accepté de participer aux émissions de cette jeune radio libre locale à la qualité incontestable, et c'est ainsi que nous avons pu suivre avec intérêt et plaisir ses causeries dominicales sur l'histoire de Saint-Antonin, fort judicieusement et agréablement illustrées de thèmes musicaux choisis par M^{me} JULIEN. Notons également l'intervention des responsables de groupes, très appréciée des auditeurs, qui savent maintenant tout sur la vie des divers Ateliers. Cette participation à Radio Noble-Val s'est matérialisée par l'octroi d'une subvention de 1 000 francs et l'organisation conjointe du Gala offert par Yvette GIRAUD au bénéfice exclusif de Radio Noble-Val.

Rien de ce qui touche de près ou de loin à la vie ou au devenir de Saint-Antonin n'est indifférent aux responsables de la Société.

Nos soucis exprimés, nos actions engagées n'ont pas toujours eu les résultats escomptés. Aussi, avons-nous fait part à la nouvelle municipalité, dès son installation, de nos inquiétudes sur divers problèmes essentiels au maintien de l'image de marque de notre cité et l'écho favorable que nous en avons reçu nous permet d'espérer que ne sera pas fatal le dépérissement qui menace notre cité. A cela contribuent sans relâche vos responsables :

- Réunions mensuelles du Conseil d'administration;
- Permanence assurée chaque dimanche matin d'été par ses membres;
- Souci de donner dans le Bulletin le plus d'informations possibles sur la vie de la Société, mais aussi de le rendre agréable et plein d'intérêt;
- Activité permanente tout au long de l'année des 6 groupes et Ateliers d'animation.



Voici d'ailleurs quelques informations sur la vie des divers groupes :

 Un nouveau groupe est né cette année, « Accueil et Rencontre », à l'initiative de M^{mes} Yvette BILLON et Gisèle GOUHIER. Accueillir tous ceux et celles qui éprouvent le besoin de briser leur isolement, leur procurer des activités, et mettre ces activités

au service des autres groupes. Les belles tenues de scène des hommes de la chorale que vous avez pu admirer ou admirerez ce soir sont leur œuvre.

☞ Claude NICAUD et Aline HOULIE ont animé l'atelier de peinture auquel participent outre des Saint-Antoninois, des artistes venus de l'extérieur. Le 6^e Salon de peinture organisé par Claude NICAUD et son atelier et patronné par la Mairie, a connu du 7 au 21 août le succès habituel (2 621 visiteurs à ce jour !). Le vernissage a été honoré de la présence de M. le Préfet DIENER. Albert GUILLOU, peintre toulousain, fidèle de nos salons, était l'invité d'honneur.

Le concours de paysages et expositions de tableaux a révélé, parallèlement aux peintres confirmés, de nouveaux talents au sein de l'Atelier de peinture de Saint-Antonin.

☞ La chorale a sept ans. Patience et compétence de M^{me} JULIEN, persévérance et bonne volonté des choristes, encouragement et aide que nous apportent depuis deux ans Marc BONEL et Marc HERAND, ont fait du groupe vocal timide et incertain que vous avez connu, l'ensemble cohérent et riche d'aujourd'hui et pour reprendre les termes de son animatrice : « un groupe vocal bien vivant, d'une honnête tenue, dans une honnête petite ville, qui n'accepte pas de mourir ».

Outre les soirées traditionnelles de Noël et d'Eté, elle a apporté son concours :

- en avril au Colloque national de Musique;
- en mai au concert organisé par l'Association pour le Développement des Arts (A.D.D.A.), association pour la promotion de la musique et du chant choral à laquelle nous adhérons.

Enfin, et ce fut une récompense, une sortie à Toulouse nous permit d'apprécier la qualité d'un merveilleux groupe vocal (chorale populaire de Toulouse). Souhaitons que vous appréciiez ce soir des extraits de l'ancien et du nouveau répertoire de notre ensemble qui s'est bien souvent présenté à vous.

☞ Le Groupe occitan, né le 2 décembre 1981, est riche de l'enthousiasme de sa trentaine de participants, qui font, chaque semaine, un peu plus connaissance avec la langue, l'histoire et la vie de notre cité; et cela grâce à la compétence et au dynamisme d'André VIGNOLLES pour qui « la lenga maïrala » n'a pas de secret. Une sortie à Puylaurens a eu lieu le 3 décembre pour participer à un repas occitan animé. Du 16 au 20 août s'est déroulée la Semaine Occitane, sur le thème « Saint-Antonin et la culture occitane ». L'objectif de la session était de montrer en quoi et comment Saint-Antonin était une vieille ville de tradition et de culture occitanes. L'emploi du temps comportait donc des exposés-débats traitant de la langue, de la littérature et des coutumes de Saint-

Antonin. Figuraient également au programme des promenades à thèmes, telles que l'architecture, la botanique ou la vie rurale. Ces activités ont pu être menées à bonne fin avec le concours exclusif et bénévole des membres du « Groupe Occitan » de notre Société.

Enfin, le groupe apporte son concours artistique aux soirées des 20 et 21 août.

❧ Découvrir notre région, connaître toujours mieux notre pays, tel est le souci du groupe de randonnées pédestres auquel adhèrent une quarantaine de promeneurs enfants et adultes. Dix circuits officiellement entretenus par l'A.P.A.G.A. (Association Pays d'Accueil des Gorges de l'Aveyron et des Causses), sont répertoriés et balisés, praticables et pratiqués.

A noter le repas de fin de saison pris en commun à « Pech Redon » chez M^{me} Da Souza où tous se sont retrouvés dans une ambiance joviale et amicale.

❧ Le groupe photo, quoique d'effectif réduit, affiche une activité débordante, qui apporte hors de notre cité, le prestige de la Société. Travaux collectifs et individuels sont concrétisés par des photos et diaporamas, dont vous avez plusieurs fois eu l'occasion d'apprécier la qualité. Expositions et présentations de photos (à Saint-Antonin ou à l'extérieur), stages « Reproduction et Documents », semaine photographique, réalisation de documents (inondations 1981, découvertes archéologiques, photos du Bulletin...), travail sur photos et diapos avec d'autres groupes du Tarn-et-Garonne sont les nombreux points forts des activités de ce mini-groupe. Un de ses artisans des plus dévoués, j'ai nommé Georges MOULIS, nous a quittés pour raisons professionnelles. Le Conseil d'administration, eu égard aux innombrables services rendus à la Société, a tenu à lui décerner la médaille des Amis du Vieux Saint-Antonin. Un peu de son cœur est resté accroché à notre cité puisque Georges MOULIS et Madame (ex-choriste) sont aujourd'hui parmi nous.

❧ Avec, et peut-être plus que le groupe photo, l'Atelier « Visite de ville » est l'élément essentiel d'extériorisation de la Société, de contacts avec l'extérieur, non-adhérents et non-Saint-Antoninois.

Avec les deux Jean (MARCHAL et DELZARS), ces visites ont pris une croisière magistrale au travers de laquelle — dicit Jean MARCHAL — « Saint-Antonin distille ses trésors ». Assurées régulièrement tous les samedi matin de juillet et août, elles apportent beaucoup à la Société et à notre cité, et c'est sans doute à cause et grâce à elles qu'un soin particulier a été réservé à la propreté de la vieille ville ces derniers mois.

Je ne voudrais pas terminer cet inventaire sans signaler quelques réalisations que l'on peut mettre, tout ou partie à l'actif de la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin.

D'anciens immeubles de caractère, des façades de vieilles demeures et de plus récentes mêmes, sont restaurés toujours plus nombreux chaque année. Le cœur de la vieille ville plus vivant et plus gai, devient plus accueillant. Est-ce la conséquence de l'attribution de médailles que nous avons instaurée... à défaut de subvention ? Cette année 15 postulants à cette récompense; le Conseil d'administration n'a pu décerner que 4 médailles pour des restaurations particulièrement réussies, mais tous les autres méritent des éloges pour l'effort accompli.

Après l'enlèvement des affreux supports métalliques en campagne, voici les PTT qui s'affairent à supprimer toutes les canalisations aériennes si enlaidissantes pour nos vieilles rues. Résultat heureux qui fait suite à de nombreuses interventions de notre part.

*
**

Le 1^{er} Mai 1943 naissait la « Société des Amis du Vieux Saint-Antonin ». Son premier Président, M. Jean DONAT, pensait ainsi traduire sa conviction « qu'il y avait pour tous ceux qui aiment Saint-Antonin un devoir de propagande et de conservation à accomplir ».

Quarante ans ont passé, avec plus ou moins d'efficacité, mais ce sont les mêmes motivations qui animent les responsables de notre Société aujourd'hui. Les résultats ne dépendent, hélas, pas que de nous, notamment en ce qui concerne la revitalisation de la vieille ville et je dirais avec le Président Georges JULIEN : « encore faudrait-il que tous nos adhérents soient convaincus de sa nécessité ! »...

C'est le vœu que je formule en terminant, et ce à quoi les responsables restent profondément attachés

- pour que prospère la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin,
- pour que vive Saint-Antonin.

Le 20 août 1983.

Le Secrétaire : Yves VALIERES.

